



Association Internationale des Clubs Lions

District Multiple «U»

Procès-verbal

Procès-verbal de la quatrième réunion du Conseil des gouverneurs du mandat 2008-2009 tenue le 9 août 2008 à 08:30 à l'Hôtel Bernières 535, rue de l'Aréna Saint-Nicolas (Québec) G7A 1C9 et présidée par le Lion Jean-Guy Caron Président du conseil.

Présents :

Lion Jean-Guy Caron, P.D.G., Présidente du Conseil
Lion Gilles Deschênes, Gouverneur District U-1
Lion Marielle Lavoie, Gouverneur District U-2
Lion Claude St-Pierre, Gouverneur District U-3
Lion Vincent Demers, Gouverneur District U-4
Lion Denis Beauchemin P.Z.C., Secrétaire-trésorier

Présidents de comité

Lion Yvon Woodrough P.C.C., Président de la commission
Lion Gilles Melançon D.I. 1997-1999, Président de la commission Consultatif International
Lion René Chamard P.D.G., Président de la commission de formation et développement du leadership.
Lion André Duval, P.C.C., Président visite du Président International 2008 à Québec
Lion Claude Chiasson P.Z. Président commission Constitution & Statuts, Accréditation & Élections
Lion Louis Bourassa P.D.G. Président de la commission Plan de Marketing
Lion Roland Pelletier, Président de la commission Informatique
Lion André Leclerc P.Z. Ouverture vers le changement & définition de notre rôle au D.M. « U »

Membres convoqués

Lion Fernand Normand, 1^{er} Vice-Gouverneur District U-1
Lion Denis Cyr, 1^{er} Vice-Gouverneur District U-2
Lion Luc Brisson, 1^{er} Vice-Gouverneur District U-3
Lion Daniel Poulin, 1^{er} Vice-Gouverneur District U-4
Lion Louis Baillargeon, 2^{ième} Vice-Gouverneur District U-2

Autres membres :

Lion Denise Matte, Club Lions de Deschambault, secrétaire District U-2
Lion Bernadette Couture, F.D.G. Club Lions de Charny District U-2
Lion Léger Tremblay, Club Lions de Roberval District U-2
Lion René Doucet, Club Lions de Charlesbourg District U-2
Lion Robert Séguin, Club Lions de St-Sébastien District U-4
Lion Marjolaine Allard, Club Lions de St-Sébastien District U-4
Lion Robert Bélanger P.D.G. Club Lions de Rivière-du-Loup District U-3

Absences motivées :

Lion Jocelyne D'Astous, P.C.C, Présidente du Conseil sortant
Lion Yves Léveillé, P.C.C., Président de la commission, Revue « The Lion »

1- Invocation Lions

L'invocation est récitée par tous les membres présents.

2- Mot de bienvenue de la présidente

Lion Jean-Guy Caron président du conseil, souhaite la bienvenue à tous et constate le quorum.

3- Adoption de l'ordre du jour

00-208-01- *Sur proposition de Lion Vincent Demers (U-4) appuyée par Lion Claude St-Pierre (U-3) et résolu à l'unanimité, l'ordre du jour est accepté tel que déposé, et en la laissant ouvert.*

ADOPTÉE

4- Adoption du procès-verbal de la réunion du 31 mai 2008 à Québec

00-208-02 - *Sur proposition de Lion Gilles Deschênes (U-1), appuyée par Lion Claude St-Pierre (U-3) et résolue à l'unanimité le procès - verbal de la réunion du 31 mai 2008 est adopté, tel que déposé.*

ADOPTÉE

5- Correspondance

a)- Lettre de LCI publication de la Revue The Lion par l'International

b)- Lettre de la commission de formation du responsable (pour la formation des gouverneurs élus 2007-2008)

6- Finances

a)- Acceptation des comptes à payer

00-208-03- *Sur proposition de Lion Marielle Lavoie (U-2), appuyé par Lion Gilles Deschênes (U-1) et résolue à l'unanimité, les comptes à payer sont acceptés pour la somme de 21,195.53 \$ tel que déposés*

ADOPTÉE

b)- État Financier 2007-2008

00-208- 04- *Sur proposition de Lion Vincent Demers (U-4), appuyée par Lion Marielle Lavoie (U-2) et résolue à l'unanimité, l'état financier 2007-2008 est accepté tel que déposé pour un total de Revenus 63,159\$ & un total de Dépenses de 73,049\$ excédent pour la période de (9,890\$)*

ADOPTÉE

c)- Compte à recevoir 2007-2008

00-208-05- *Sur proposition de Lion Jean-Guy Caron (U-4), appuyée par Lion Ross Chicoine Président du Conseil sortant et résolu à l'unanimité, les compte à recevoir sont accepté tel que déposé.*

U-1 ,710.50\$ U-2 406.00 \$ U-3 0.00 \$ U-4 203.00 \$

ADOPTÉE

7- Commission Centre de support

Lion Yvon Woodrough, président de la commission Centre de Support, dépose son rapport avec explication

I. BUTS DU CENTRE

Supporter, aider, assister les présidents, secrétaires et trésorier des clubs dans leurs activités;

Les alimenter et leur acheminer des réponses à toutes questions portant sur le Lionisme, les règles régissant le fonctionnement de leur club en général.

II. COMPOSITION DU CENTRE

Équipe composée de Lions chevronnés, crédibles expérimentés et disponibles.

Membres potentiels :

- Past-directeur international
- Past-présidents du conseil
- Past-gouverneurs
- Membres de commissions et autres

Qualités essentielles

- Connaissance du Lionisme, des politiques et des enjeux de l'Association;
- Structure de l'Association district-multiple, districts et des clubs;
- À jour dans les principaux programmes internationaux;
- Statuts et règlements;
- Outillés pour faciliter l'accès à des informations exigées par ou requises de l'international;
- Prêts à informer ou faire recherches nécessaires pour l'obtention d'information ou appuyer des recommandations.

III. OBJECTIFS DU CENTRE

- Doter le district-multiple d'un centre de support multidisciplinaire capable d'appuyer, assister et informer les présidents, secrétaires et trésoriers des clubs tout au long de l'année dans l'exercice de leur fonction;
- Fournir une source de renseignements fiable sur le Lionisme et le bon fonctionnement des clubs;
- Préciser les modalités d'intervention du centre auprès des clubs :
- Faire circuler dans les clubs (adressés aux présidents, secrétaires et trésoriers) toutes données de base facilitant la compréhension du rôle, des responsabilités et des enjeux liés auxdits postes d'officiels de club;
- Répondre à toutes questions pertinentes et particulières en provenance des clubs touchant le Lionisme en général.

IV. SUJETS D'INTERVENTION DU CENTRE

Informar, confirmer ou faciliter l'obtention des renseignements.

Sujets théoriques

- Historique du Lionisme et buts de l'association;
- Structure de l'association internationale, du district-multiple, des districts et des clubs;
- Commissions, différents services et moyens de les utiliser;
- Programmes internationaux en vigueur :
- Formation des officiers et leadership;
- Perfectionnement (lions – guides, mentorat et autres);
- Fondation LCIF et demande de subventions.
- Définition et rôle du district-multiple :
- Commissions
- Rendez-Vous annuels
- Définition et rôle d'un district :
- Rôle du gouverneur, cabinet et vice-gouverneur;
- Présidents de zone et réunions;
- Principales commissions dédiées aux membres et aux œuvres.
- Rôle et responsabilités des officiers de club;
- Convention internationale.

7- Commission Centre de support (suite)

Sujets pratiques

Gestion du club

- Assistance aux réunions de zone;
- Comité national des effectifs;
- Composition du conseil d'administration, élection des officiels et objectifs de l'année, responsabilités, intronisation des nouveaux membres, relève, recrutement et maintien;
- Activités pour les membres;
- Congrès de district-séminaires et ateliers
- Visite officielle du gouverneur;
- Règlement de conflits;
- Reconstruction de club;
- Clubs en statu quo et réorganisation;
- Œuvres sociales d'impact et motivatrices;
- Soupers, rencontres et conseil d'administration;
- Visites inter-clubs;
- Radiation, transfert, membres à vie;
- Récompenses (président, secrétaire, trésorier et membres) fondations;
- Relève au niveau du club, zone, district et district-multiple.

Rapports (buts)

- Rapport mensuel d'effectif
- Transmission (poste, fax et en ligne)
- Adresse courriel
- Fréquence (date limite)
- Rapport mensuel / annuel d'activités de club
- Usage de l'internet
- PU-101

Finances

- Budget de fonctionnement annuel;
- Budget des œuvres pour l'année;
- Cotisations et paiement dans les délais :
 - Membres
 - District
 - District multiple
 - International
 - Comptes dus et arriérés
 - Club en statu quo pour non-paiement (150 jours)

a) Correction de la situation

b) Communication avec la division des finances

- Obligations de maintenir les fonds dans des comptes bancaires distincts (fonctionnement et bien-être).

V. CONCLUSIONS

- Éviter de doubler les activités suggérées pour le centre de support avec les actions prônées par toutes autres commissions de district ou district-multiple.

Ex. : Recrutement et maintien des effectifs

Formation des responsables et leadership

- À plus long terme, opter d'offrir ce centre de support pour assister et aider dans leurs fonctions les présidents de zone, vice-gouverneurs, gouverneurs et président du conseil.

8- Commission Plan de marketing

Lion Louis Bourassa, président de la commission Plan de marketing, dépose son rapport avec explication

8- Commission Plan de marketing (suite)

L'ensemble des clubs Lions des districts, les 4 districts et le district multiple «U» devraient se doter d'une vision commune d'intervention auprès des clientèles visées.

J'ai l'impression que peu de citoyens connaissent notre raison d'être et nos actions et il en va de même pour beaucoup de nos membres.

Au cours des dernières années, j'ai fait certains constats portant sur :

1. Le maintien des effectifs
2. Le recrutement de nouveaux membres
3. La création de nouveaux clubs
4. La visibilité de nos faits et gestes sur l'ensemble de notre territoire.

1. Le maintien des effectifs

Pourquoi perdons-nous 30% des nouveaux membres au cours de leur 3 premières années de lionisme ? J'ai l'impression que :

- plusieurs d'entre eux ont été mal informés quant aux coûts des cotisations, des repas et activités ;
- plusieurs ne se sont pas vus confiés de mandat ;
- nous tenons très peu compte de leurs désirs ;
- nous sommes très réticents aux changements ;
- nos réunions sont plus ou moins intéressantes ;
- nous tardons trop à régler certains problèmes ;
- les nouveaux ne sont pas informés et formés sur le lionisme ;
- peu de membres lions fréquentent les autres clubs de leur zone, région et district ;
- etc.

Donc, nous devons :

- Informer adéquatement les futurs candidats, parler du coût des cotisations, des repas et des activités de service et de levée de fonds ;
- leur signifier les attentes du club ;
- leur confier au moins une tâche ;
- les informer tout au long de l'année ;
- les motiver ;
- les former ;
- être ouvert aux nouvelles idées ;
- reconnaître leur engagement ;
- organiser des rencontres plus amicales et plus vivantes à durée limitée ;
- fraterniser avec les membres lions des autres clubs.

La partie qui nous interpelle est celle portant sur l'information.

2. Recrutement de nouveaux membres

Nous perdons beaucoup de nouveaux membres au cours des 3 premières années. Une des causes est peut-être une clientèle mal ciblée.

Nous devrions avoir un critère de base :

Nous contactons de préférence les personnes ayant atteint le niveau 3 selon la pyramide de Maslow. Ces personnes ont assuré leurs besoins physiologiques, de protection et de sécurité. Elles sont rendues au niveau d'appartenance à un groupe, etc. (voir pyramide en document annexé).

Catégories des personnes ciblées :

- madame et monsieur tout le monde, qui répond au critère de base
- personnes appartenant à un réseau
- personnes provenant d'institutions financières
- personnes provenant du réseau de la santé
- personnes provenant du réseau de l'enseignement
- personnes provenant du réseau municipal
- personnes provenant d'entreprises
- personnes provenant des commerces
- professionnels
- personnes de clubs sociaux d'entreprises privées ou publiques

Les personnes ciblées doivent pouvoir répondre aux besoins du club (leadership ou bras...).

8- Commission Plan de marketing (suite)

Création de clubs

Le fait de créer un club dans une ville voisine (pour les petites municipalités) ou de créer un nouveau club dans une grande ville ne nuit pas aux clubs existants. Il accroît la présence et la visibilité des Lions dans leur milieu respectif.

- Municipalité ayant un minimum de habitants.
- Municipalité ayant un projet réalisable sous la bannière des Lions.
- Groupe de personnes ayant un projet réalisable sous la bannière des Lions.

Plusieurs organismes disparaissent présentement, c'est à nous de récupérer les membres actifs de ces organismes en les intégrant dans nos clubs ou en créant d'autres clubs.

2. Visibilité

Bien que les clubs soient actifs dans leur milieu, plusieurs n'ont pas beaucoup de visibilité. Ceci est encore plus vrai au niveau de la zone, de la région, du district et du DM «U».

- Visibilité des clubs (locale)
- Visibilité de la zone
- Visibilité régionale
- Visibilité dans le district
- Visibilité provinciale DM «U»
- Visibilité internationale

Donc, nous devons identifier des moyens ou des outils de communication qui vont nous permettre d'atteindre :

- le membre Lions
- les futurs membres
- monsieur et madame tout le monde
- commanditaires ou partenaires potentiels

et ce, tant au niveau local, de la zone, régional, de tous les districts du DM «U».

Réflexions plan de marketing

Ma préoccupation première depuis plusieurs mois est la survie du mouvement lionisme dans la province de Québec.

Année après année nous espérons que le début de croissance dans nos différents districts va être soutenue et nous permettre d'ici quelques années de devenir des districts autonomes.

Certains districts ont réussi à endiguer la décroissance. Nous y parvenons de peine et de misère. La fin de juin, juillet, août et septembre sont des mois de décroissance. Durant les 8 mois suivants, nous travaillons très fort pour recruter de nouveaux membres.

Cela fait plusieurs années que nous soulevons le problème. Cependant, je n'ai pas l'impression que nous nous sommes dotés d'un plan de match.

Ce que nous devrions faire, si ce n'est déjà prévu par l'équipe travaillant sur le développement à long terme, c'est élaborer un plan de marketing touchant le DMU, les 4 districts et tous les clubs.

Nous devons augmenter nos effectifs par le recrutement de nouveaux membres au sein de chaque club et par la création de nouveaux clubs tout en conservant les membres présents.

Pour plusieurs membres Lions, la revue The Lion servait en partie à faire la promotion du lionisme auprès des commanditaires et de futurs membres.

Le DMU en collaboration avec les districts devrait se doter d'outils promotionnels papier ou autre moyen de communication. Ce document, 4 pages au maximum, donnerait de l'information sur le lionisme en général, LCIF, résultats de la campagne Sight First I en terme de guérison et Sight First II en terme financier et résultat en terme de personnes soignées, etc.

Nous pourrions parler brièvement des districts et des clubs. Dans le document, nous pourrions citer l'adresse internet du DMU qui donne accès l'adresse internet des 4 districts. La porte d'entrée serait le DMU. S'il y a lieu, nous pourrions mettre un numéro de téléphone du DMU.

Donc nous aurions une vitrine sur internet pour le DMU en conséquence pour les 4 districts. Il s'agirait de mettre de l'information pertinente.

Au niveau des districts, tous les clubs lions pourraient avoir un lien internet amenant l'internaute à visiter le site de son club.

Nous pourrions nous donner un format de vitrine pour que les personnes nous visitant nous reconnaissent etc.

Nous pourrions loger tout ce beau monde au même endroit pour diminuer les coûts.

Nous pourrions suggérer aux clubs un modèle de feuillet publicitaire où chacun vanterait ses exploits, etc.

8- Commission Plan de marketing (suite)

Nous devons développer une vue d'ensemble de notre campagne promotionnelle à tous les niveaux. Nos actions doivent être récurrentes et planifiées.

Ex. : J'aimerais inviter de jeunes professionnels à adhérer à mon club. Je lui écris ou le contacte, lui présente le document promotionnel du DMU et le document promotionnel de mon club. Ainsi, il voit l'aspect international du mouvement et la répercussion locale, etc.

Un comité formé de past gouverneur et autres membres devrait élaborer un plan de marketing, développer les outils promotionnels, convenir d'un échéancier et des coûts. Si cela allait bon train, nous pourrions faire un atelier au rendez-vous 2008 pour présenter le plan, les possibilités d'outils promotionnels, les coûts pour chacun et un échéancier de réalisation.

Projet plan de promotion et de communication

L'ensemble des clubs Lions des districts, les 4 districts et le district multiple «U» devraient se doter d'une vision commune d'intervention auprès des clientèles visées.

J'ai l'impression que peu de citoyens connaissent notre raison d'être et nos actions et il en va de même pour beaucoup de nos membres.

Au cours des dernières années, j'ai fait certains constats portant sur :

1. Le maintien des effectifs
2. Le recrutement de nouveaux membres
3. La création de nouveaux clubs
4. La visibilité de nos faits et gestes sur l'ensemble de notre territoire.

1. Le maintien des effectifs

Pourquoi perdons-nous 30% des nouveaux membres au cours de leur 3 premières années de lionisme ? J'ai l'impression que :

- plusieurs d'entre eux ont été mal informés quant aux coûts des cotisations, des repas et activités ;
- plusieurs ne se sont pas vus confiés de mandat ;
- nous tenons très peu compte de leurs désirs ;
- nous sommes très réticents aux changements ;
- nos réunions sont plus ou moins intéressantes ;
- nous tardons trop à régler certains problèmes ;
- les nouveaux ne sont pas informés et formés sur le lionisme ;
- peu de membres lions fréquentent les autres clubs de leur zone, région et district ;
- etc.

Donc, nous devons :

Informers adéquatement les futurs candidats, parler du coût des cotisations, des repas et des activités de service et de levée de fonds ;

- leur signifier les attentes du club ;
- leur confier au moins une tâche ;
- les informer tout au long de l'année ;
- les motiver ;
- les former ;
- être ouvert aux nouvelles idées ;
- reconnaître leur engagement ;
- organiser des rencontres plus amicales et plus vivantes à durée limitée ;
- fraterniser avec les membres lions des autres clubs.

La partie qui nous interpelle est celle portant sur l'information.

2. Recrutement de nouveaux membres

Nous perdons beaucoup de nouveaux membres au cours des 3 premières années. Une des causes est peut-être une clientèle mal ciblée.

Nous devrions avoir un critère de base :

Nous contactons de préférence les personnes ayant atteint le niveau 3 selon la pyramide de Maslow. Ces personnes ont assuré leurs besoins physiologiques, de protection et de sécurité. Elles sont rendues au niveau d'appartenance à un groupe, etc. (voir pyramide en document annexé).

Catégories des personnes ciblées :

- madame et monsieur tout le monde, qui répond au critère de base
- personnes appartenant à un réseau

8- Commission Plan de marketing (suite)

- personnes provenant d'institutions financières
- personnes provenant du réseau de la santé
- personnes provenant du réseau de l'enseignement
- personnes provenant du réseau municipal
- personnes provenant d'entreprises
- personnes provenant des commerces
- professionnels
- personnes de clubs sociaux d'entreprises privées ou publiques

Les personnes ciblées doivent pouvoir répondre aux besoins du club (leadership ou bras...).

3. Création de clubs

Le fait de créer un club dans une ville voisine (pour les petites municipalités) ou de créer un nouveau club dans une grande ville ne nuit pas aux clubs existants. Il accroît la présence et la visibilité des Lions dans leur milieu respectif.

- Municipalité ayant un minimum de habitants.
- Municipalité ayant un projet réalisable sous la bannière des Lions.
- Groupe de personnes ayant un projet réalisable sous la bannière des Lions.

Plusieurs organismes disparaissent présentement, c'est à nous de récupérer les membres actifs de ces organismes en les intégrant dans nos clubs ou en créant d'autres clubs.

9- Commission de Formation & Développement du Leadership

Lion René Chamard, président de la commission formation et développement du leadership, dépose son rapport avec explication

Il me fait plaisir de vous transmettre le premier rapport de ma dernière année du mandat de trois ans comme président du comité du leadership et de la formation des responsables, mandat qui aura à terme duré presque quatre ans.

Atelier des gouverneurs élus

La tenue de l'atelier des gouverneurs élus a coûté au district multiple, gouverneurs élus et formateurs une somme d'environ 3 165,00\$ sur laquelle la division de la formation des responsables a remboursé 378,75\$ au D.M.U..

Compte tenu du coût qui se répartit principalement entre le D.M.U. et les participants, je ne crois pas approprié de prolonger l'atelier pour les futures années. Cependant je suggère que la durée demeure la même que celle de 2007-2008 soit une journée et demie.

L'atelier des gouverneurs élus 2009-2010 devrait se tenir les 28 et 29 mai 2009 fort probablement à Bernières si nous pouvons disposer des commodités requises. Dans le cours de l'année la formation sera peaufinée pour être encore plus interactive et intéressante.

Formation des responsables

Déjà le 28 juillet 2004 le président d'alors du comité avait comme objectif premier la mise en commun des moyens de formation en vigueur dans chacun des districts...

Le 18 février 2005 les responsables de la formation des districts souhaitaient mettre en place dès 2005-2006 un plan d'action en vue d'assurer une collaboration permanente entre les responsables des quatre districts au niveau des ateliers dispensés lors des congrès. Chaque responsable avait, lors de la rencontre, résumé les moyens utilisés lors des formations données dans les districts.

Tous les responsables constataient que généralement les animateurs étaient les mêmes d'année en année, que le matériel était hétéroclite (parfois des cahiers, parfois des CD, parfois pas grand'chose).

On souhaitait une intervention du D.M.U. au niveau des items suivants : révision, contrôle, correction et standardisation.

Le 12 novembre 2005 suivant en cela le rapport du lion Yvon du 18 mai 2005, j'informais le conseil que mon but était pour la réunion de février 2006 d'organiser une mise en commun des ressources afin de créer et maintenir une banque où pourraient s'alimenter les formateurs. Tous semblaient le souhaiter depuis 2004.

En août 2006 j'écrivais à tous les responsables leur réclamant le matériel utilisé lors des congrès demande que je formulais depuis le mois de février..

Le 13 novembre 2006 après avoir réussi, après un an et demi de sollicitation, à obtenir les CD contenant les ateliers donnés lors des congrès, j'en venais à la conclusion que les gouverneurs semblaient très satisfaits de la façon dont ça se déroulait dans leur district et que les responsables des ateliers sans doute conscients que leur

9- Commission de Formation & Développement du Leadership (suite)

formule, leurs cahiers, leurs CD, en fait leurs affaires étaient les meilleures ne sentaient pas le besoin de changer grand'chose.

Je concluais donc qu'après deux ans d'exercice, il n'était pas nécessairement utile de tenter de trouver une façon de mettre en commun les ressources surtout si la demande ne se faisait pas sentir. Cependant j'avisais tous les responsables que les CD étaient disponibles et que sur demande je leur en ferais parvenir une copie.

Dans mon rapport de février 2007 je reprenais en d'autres mots ce qui précède en venant à la conclusion que les responsables ne semblaient pas voir de problèmes majeurs quant aux ateliers dispensés lors des congrès.

Je recommandais de ne plus tenir de réunion en février parce que c'était inutile et que ça n'intéressait personne.

Le 2 juin 2007 je n'avais pas changé d'opinion et soulignais qu'à mon avis il était inutile de continuer dans le sens adopté en 2004 à moins qu'un besoin se fasse sentir, se manifeste et qu'une aide ou collaboration doit demandée.

En 2007-2008 il n'y a pas eu de demande, pas de réunion et tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes.

En résumé en quatre ans aucun formateur n'a jugé pertinent ou nécessaire de prendre connaissance du matériel des autres districts.

Formation unique

On comprendra que pour en venir à donner une formation unique, deux choses sont essentielles tout au moins pour les ateliers dédiés (président, secrétaire, trésorier, chef du protocole et animateur) :

- Les mêmes outils
- Des formateurs parlant le même langage

Les mêmes outils :

Afin de pouvoir en venir à avoir des outils efficaces il faudra que des lions d'expérience dans la matière visée et dans la rédaction de textes se chargent de:

- Obtenir le matériel existant dans tous les districts
- Prendre connaissance de toutes les formations (matériel, durée, cours théoriques ou interactifs, CD, autre media etc..) qui se donnent
- Créer un modèle de texte unique pour tous les ateliers (présentation, format, pagination, index etc...)
- Tirer de tout ce qui existe l'essentiel pour ne garder que ce qui est important dans un seul volume
- Ajouter tout ce qu'il y a de nouveau (certains ateliers sont carrément désuets) et mettre à jour tous les chapitres
- Ajouter à chaque atelier une section traitant de l'utilisation de l'internet et des nouveaux média (plusieurs lions ne savent pas utiliser l'informatique)
- Rédiger un index pour chaque cahier, index pouvant être utilisé sur les CD pour trouver la page exacte
- Créer des diaporamas pour utilisation des canons si disponibles ou des acétates
- Mettre sur CD l'atelier
- Tirer au moins une copie papier
- Créer un comité de révision qui se chargera de corriger tous les textes et les réviser avant la production finale
- Créer un comité qui chaque année sera chargé de mettre à jour les ateliers

Les mêmes formateurs :

La durée moyenne d'un atelier ne devant pas excéder trois heures ils devront être dispensés par des formateurs non seulement instruits de la matière mais intéressants. (On s'adresse à des adultes).

Qui seront les formateurs? Si un formateur doit dispenser un atelier dans chacun des districts comment fera-t-il lorsqu'il y aura deux congrès la même fin de semaine? Trouvera-t-on des formateurs pour donner quatre ateliers quatre semaines de suite? Qui choisira les formateurs et qui les formera?

Les formateurs devront-ils subventionner eux-mêmes les ateliers en devant acquitter leurs dépenses ou n'être remboursés partiellement de ces dernières? Qui acceptera une telle dépense pendant quatre semaines? Quelle dépense additionnelle devra être encourue par les districts pour donner les ateliers?

Conclusion

Lion président du conseil, membres du conseil, les réflexions qui précèdent m'amènent à croire que la tâche à accomplir est grande et complexe et ne pourra être réalisée au complet en un an.

Elle ne devrait être initiée que si on croit en une utilité certaine et si les districts désirent sérieusement que leurs ateliers soient modifiés. Et sont prêts à assumer les coûts inhérents.

Vu les dépenses générées par un tel projet (photocopies, rencontres, imprimantes, secrétariat, etc...) je crois que s'il doit être initié il ne faudrait pas que ce soit pour être interrompu en cours de route sinon on ne fait que s'amuser.

9- Commission de Formation & Développement du Leadership (suite)

Nonobstant ce qui précède je demande à tous les gouverneurs de me transmettre sans délai les coordonnées de leur responsable de la formation au niveau du district afin que je puisse leur transmettre ce document et obtenir leurs premiers commentaires..

Dans le cours des prochains mois je mettrai à jour les documents que je possède et solliciterai une réflexion sérieuse de la part des responsables.

Au moins de novembre je vous transmettrai le fruit de mes démarches et poursuivrai ou non suivant les commentaires reçus avec votre approbation

10- Commission Consultatif International

Lion Gilles Melançon, président de la commission Consultatif International, dépose son rapport avec explication.

Durant la semaine du 22 juillet 2008, je me suis rendu à Oak Brook Illinois, pour recevoir la formation donnée à l'équipe mondiale d'affiliation en présence du président international et des deux vice-présidents. Voici un sommaire de ce qui nous a été transmis.

L'équipe mondiale de l'effectif

L'équipe mondiale de l'effectif est un effort mondial. Il s'agit d'une approche à long terme qui a été développée par le Président Brandel et ses dirigeants pour créer une structure formelle afin d'aider nos gouverneurs de district à atteindre les buts d'adhésion qu'ils se sont fixés. Nous emploierons notre structure existante, "l'équipe", qui comprendra le gouverneur de district, le président du conseil des gouverneurs, l'équipe REMF (recrutement, extension, maintien et leadership) du district multiple et l'équipe REMF de district ainsi que le responsable nommé par le président international, avec un programme intensif de formation de nouveaux clubs.

On nous a informés que vous aviez tous reçu le document de couleur bleu «Initiatives en faveur de l'effectif.

Aperçu global des programmes de longue durée octobre 2007» qui nous fournit la liste des ressources disponibles pour l'accroissement des effectifs par le biais du recrutement, du maintien des effectifs, de la formation de nouveaux clubs et du leadership. Si vous ne l'avez pas reçu SVP m'aviser immédiatement.

J'ai aussi pris connaissance de vos objectifs de formation de nouveaux clubs ainsi que ceux pour l'accroissement des effectifs dans vos districts respectifs (voir tableau suivant).

2008-2009 : Objectifs de l'accroissement de l'effectif

District	Pays/Prov..	# de club	# de membre	# de club	# de membre	# de club	# de membre	# de club	# de membre	Total clubs	Total membres
63	Guyane française	0	0	1	16	1	19	0	2	2	37
U1	Québec	0	0	0	56	1	25	1	35	2	116
U2	Québec	0	-15	1	37	1	42	1	32	3	96
U3	Québec	1	10	0	32	1	25	0	17	2	84
U4	Québec	1	10	0	5	1	15	0	10	2	40
Haïti	Haïti										
		2	5	2	146	5	126	2	96	11	373

La section Haïti sera complétée dès que j'aurai les objectifs.

Tous les gouverneurs se sont donné des objectifs, donc ils ont certainement un plan d'action pour atteindre leurs objectifs et j'apprécierais en recevoir une copie pour mes dossiers.

Le plan d'action pourrait prendre la forme suivante et pourrait m'être remis lors de la rencontre des gouverneurs du Québec le 8 août 2008 ou à une date de votre choix.

La gouverneure Régine pourra me le faire parvenir pour la même date au :
305-216 Notre-Dame

Repentigny, Québec, Canada J6A 2R2 ou via courriel au gmelancon@sympatico.ca

Suggestion de Lions International pour un plan à développer par les gouverneurs pour le 8 août 2008 ou pour une date ultérieure :

1- Déterminer l'augmentation d'effectifs par club dans chacun des districts. Par le comité de l'effectif.

- 2- Déterminer le nombre de nouveaux clubs par district. Par le comité d'extension.
- 3- Déterminer les endroits où nous tenterons d'ouvrir de nouveaux clubs. Par le comité de l'extension.
- 4- Préparer une liste des clubs qui ont moins de 20 membres. Par le/la secrétaire du district.
- 5- Préparer un plan d'action pour aider les clubs qui ont moins de 20 membres. Les équipes extension, effectif, leadership, rétention et mentorat, sous la gouverne du comité de mentorat et celui du leadership.

10- Commission Consultatif International (suite)

- 6- Nommer un responsable qui s'occupera d'un club de moins de 20 membres. (Lion reconstruteur, nommé par l'équipe du district voir # 7)
 - 7- Le gouverneur nommera, en consultation avec le vice-gouverneur élu, le 2ième vice-gouverneur et le responsable du projet au DM«U» Gilles Melançon, un responsable par district pour chapeauter tous les projets. Le choix final sera le vôtre puisque vous êtes responsable de l'objectif et des résultats.
 - 8- Toutes les nominations seront normalement pour trois ans ou jusqu'à ce que le travail soit terminé. Le gouverneur du U-1, Gilles Deschenes, m'a avisé qu'il avait nommé le Lion PCC Yves Léveillé responsable de ce comité dans son district.
- Suite à la réunion à Québec ou dès que les plans d'action auront été soumis, je vous en ferai parvenir une copie pour que nous puissions nous inspirer les uns des autres.
Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Rapport Campagne SightFirst 11 au 1er août 08.

À cette date les dons reçus en devises américaines versus l'objectif sont comme suit:

District	Objectif	argent remis	% de l'objectif
U-1	178 471\$	238 197\$	133
U-2	157 200\$	172 066\$	109
U-3	137 532\$	36 036\$	26
U-4	150 498\$	101 769\$	68

Il y a encore des montants qui ne sont pas inscrits ce qui peut expliquer la différence entre les rapports des argents promis versus les argents reçus.

Je vous ferai parvenir un rapport final dès que disponible.

Bravo à l'équipe pour un travail exceptionnel.

Rapport historique aout 2008

Pour votre information et celle de vos membres trouvés sur le site web : <http://quebeclions.ca/histoire/> cliquer sur FAQ^pout y accéder.

Nouvelles rubriques de recherches sur le lionisme:

Discours Brian Stevensen 5 mai 1979 La Pocatière

Tenue vestimentaire au congrès international

Campagne SightFirst 1991-1994

Chandail du DM U

Mise à jour des rubriques de recherches sur le lionisme

Effectif du DM«U»

Épinglettes gouverneur district U-1

Épinglettes gouverneur district U-2

Épinglettes gouverneur district U-3

Épinglettes gouverneur district U-4

Compagnon Melvin-Jones district U-1

Compagnon Melvin-Jones district U-2, U-3 U-4

Club Lions du Québec et leur club parrain

Conférenciers congrès Lions Québec 1971-

Épinglettes 100% assiduité LCI

11- Commission Internet DMU

Lion Roland Pelletier, président de la commission Internet DM U dépose son apport avec explication..

En guise d'introduction, un rappel de ce qui a été présenté au cabinet de mai 2008.

Les Lions s'informent d'abord dans leur club, auprès de leur président de zone ou à un membre du cabinet de leur district. Les sites web des districts sont donc prioritaires, ils doivent être mis à jour régulièrement et leur contenu doit être rigoureux. Les gouverneurs doivent donc s'assurer, en visitant régulièrement le site de leur district, que toute l'information a été installée. Le site du DMU fait connaître les Lions qui ont des responsabilités, priorise les événements du District Multiple (comme les Rendez-vous), informe les Lions en

rendant disponibles les rapports qui sont présentés lors des réunions, fait le pont entre le Lions International et les districts. À cet égard, il serait opportun de prendre plusieurs éléments du contenu du site web international et de le diffuser sur le site du DMU (en citant la source, bien sûr). Je ne crois pas que beaucoup de Lions de la base visitent régulièrement le site web du Lions International.

11- Commission Internet DMU (suite)

- 1) Des internautes Lions qui remplissent un mandat et qui ont besoin d'informations ou ont besoin de diffuser du contenu.
- 2) Des internautes Lions qui n'exercent pas de mandats particuliers
- 3) Des internautes qui ne sont pas Lions.

Toutes ces clientèles sont importantes mais, en début de mandat, nous devons «garnir» nos sites web d'informations et d'outils dont les secrétaires et les présidents de clubs ont un urgent besoin.

Au fond, pourquoi le site est-il créé ?

Par la suite, il suffira d'ajouter la visibilité d'événements intéressants, de diffuser de l'information ponctuelle, etc...

À titre indicatif, dans un but de clarté, voici une liste d'éléments que l'on devrait retrouver dans un site web Lions (District et/ou DMU)

CONTENU D'UN SITE WEB

- 1) Les membres du cabinet
- 2) Identifier les responsables des commissions
- 3) Information sur le Gouverneur et ses objectifs.(Président du Conseil)
- 4) Des messages des leaders (Gouv. Vice-gouverneur, responsable d'une commission, etc...)
- 5) Un agenda/échéancier (dates importantes au niveau administratif)
- 6) Carte et liste des clubs
- 7) C'est quoi le lionisme (bref historique)
- 8) Des articles rapportant les réalisations des Lions
- 9) Des articles se rapportant à la vue
- 10) De l'information en regard de nos fondations
- 11) Une section nécrologique
- 12) De l'information utile et aidante pour le recrutement
- 13) De l'information sur le congrès de district
- 14) De l'information sur le rendez-vous
- 15) Information sur le président international et son thème
- 16) Un bulletin d'informations (dernières nouvelles)
- 17) Une page de liens pertinents
- 18) Une banque de documents téléchargeables
 - a. Rapport mensuel d'effectif
 - b. Logos
 - c. Formulaire PU-101
 - d. Formulaire de demande Président 100 %
 - e. Formulaire de demande d'affiliation à vie
 - f. Formulaire de rapport mensuel pour un club en statu quo
 - g. Formulaire de demande charte pour un nouveau club
 - h. Formulaire de remboursement
 - i. Formulaire de rapport de fin d'année de l'effectif
 - j. Formulaire de commande de fournitures
 - k. Formulaire de membre transféré
 - l. Formulaires de participation (inscription à différents concours ou activités)
 - m. Règles de différents concours : affiche de la paix, concours photos, efficacité de clubs, bottins & bulletins
 - n. Services Lions en faveur des enfants (évaluation des besoins de la communauté)
 - o. Certaines politiques : frais de remboursement
 - p. Statuts et règlements (Différents niveaux)
 - q. Constitution (Différents niveaux)
 - r. Programme du président international
 - s. Documents protocolaires (initiation, cérémonie funéraire)
 - t. Nouvelle procédure pour la transmission des rapports mensuels (en ligne)
 - u. Programme d'assurance responsabilité civile.

Autres considérations :

A) Le site doit être utile et utilisable

Le site doit présenter une facilité d'utilisation. (navigation simple, structure logique) Le contenu doit être clairement présenté.

11- Commission Internet DMU (suite)

Le contenu doit avoir de la crédibilité (auteur identifié et courriel, date de mise à jour) Design et esthétique sont recherchés.

Accès en ligne à des textes complets

Des pages qui se chargent rapidement

Sobriété et lisibilité

Renseignements personnels – prudence

B) Qu'arrive-t-il avec les Lions qui ne sont pas des internautes ?

Les Lions internautes sont capables de recevoir l'information et de la transmettre à leurs confrères ou consœurs : Les moyens peuvent varier et être adaptés aux situations. Le journal «La Proclamation» que le Lion Gilles Melançon diffuse pour son club est la parfaite illustration de la complémentarité qui peut exister entre le format électronique et le format «papier». La très grande majorité des pages web peuvent offrir en téléchargement le format pdf de son contenu et être imprimé pour les Lions qui le désirent.

Différentes modalités peuvent être mises en place afin de rendre opérationnel cet énoncé. La revue «provinciale» n'arrivait pas à faire ses frais, une revue par district ne me semble pas une bonne solution, il reste donc le niveau des clubs pour une diffusion «papier». Et ce ne sont pas tous les Lions d'un club qui en ont besoin.

- Étape de la rédaction : Un Lion de chacun des cabinets (associé à une commission) est responsable de la rédaction en format électronique. Il transmet par courriel, à chacun des clubs, le fruit de son travail (5 ou 6 numéros par année). Une collaboration est souhaitable entre le webmestre d'un district et ce lion responsable de l'information.
- Étape de la distribution : Le Lion responsable de l'information dans un club imprime le document et le distribue aux Lions qui n'utilisent pas internet. Si un club a déjà un bulletin, il peut y avoir fusion et ne produire qu'un seul document.

CONCLUSION

J'espère que nos échanges à partir de ce rapport permettront d'établir des priorités et de commencer le travail. Nous sommes rendus à ce point.

12- Commission de Constitution & Statuts

Lion Claude Chiasson, président de la commission de Constitution dépose son rapport avec explication.

À la demande du Président du Conseil, je vous remets un extrait de la Constitution International des Clubs Lions. Il s'agit de l'Article IV des Commissions de District Multiple.

Commissions de District Multiple

Paragraphe 1. Commission des Créances. La commission des Créances du Congrès du District Multiple se composera des Gouverneurs de District en fonction, des Vice-Gouverneurs de District et des Secrétaires-Trésoriers de Cabinet. Le Président de cette commission sera le Président du Conseil des Gouverneurs. Chacune de ces commissions de Créances aura les pouvoirs et accomplira les tâches qui sont énumérées dans "Robert's Rules of Order, Newly Revised". (Ici, au Québec, nous appliquons les règles du « Code Morin »)

Paragraphe 2. Commissions du Congrès de District Multiple. Le Conseil des Gouverneurs devra désigner, nommer le Président et remplir toute vacance des commissions suivantes du Congrès du District Multiple : Résolutions, Nominations, Elections, Constitution et Statuts, Règlement et Convention Internationale. Chaque Sous-District devra avoir au moins un représentant dans chacune de ces commissions, qui accompliront les tâches leur confiées par le Conseil.

Paragraphe 3. Autres commissions du conseil. Le Conseil des Gouverneurs peut créer et nommer d'autres commissions et postes qu'il jugera nécessaire et utiles pour la gestion efficace du district multiple.

Extrait du « Board Policy » Annexe C, page 55

13- Ouverture vers les changements et définition de notre rôle au DM « U »

Lion André Leclerc P.Z. animateur de l'atelier fait Compilation des énoncés des ateliers

Comment faire en sorte que le DMU ne soit pas une structure sclérosante?

Une bonne information ferait connaître le DMU aux membres des Clubs.

Tout est considéré comme une habitude... on devrait changer les présidents de commission plus souvent en leur donnant une durée de mandat ne dépassant pas 3 ans.

13- Ouverture vers les changements et définition de notre rôle au DM « U » (suite)

On respecte les commissions obligatoires mais on modifie soit en les adaptant soit en les abolissant les commissions non permanentes. On pourrait limiter leur nombre.

Rendre les commissions moins complexes.

Confier des mandats à des personnes compétentes à la place de commissions.

Favoriser le climat de confiance des 4 Gouverneurs en respectant à tous les niveaux les décisions prises et la structure hiérarchique qui est : le Président international, le Gouverneur, le Club.

Les Clubs sont la base et le DMU ne doit pas leur imposer des projets.

Améliorer la communication entre les membres du Conseil des Gouverneurs afin que les décisions prises ainsi que les mandats connaissent un suivi et assurent une continuité.

Les sujets non terminés devraient revenir à la réunion suivante.

Les Vice-gouverneurs devraient avoir un rôle plus actif et devraient recevoir une formation adéquate pour les outiller afin que leur travail soit plus efficace.

Thème 2

Comment organiser le DMU pour que tous le perçoivent comme une structure nécessaire?

Faire connaître les services que peut rendre aux Clubs le DMU.

Cesser de réinventer la roue à chaque année. Respecter ce qui a été fait et construire sur ces bases cela éviterait de percevoir le DMU comme une structure complexe et nébuleuse.

Le DMU devrait être une organisation de promotion et voir à ce qu'il y ait une certaine harmonisation entre les Districts. Il devrait mettre l'accent sur les objectifs du Président international et développer des lignes directrices uniformes pour guider les Clubs dans leurs actions.

Le DMU devrait jouer un rôle de coordonnateur, de formateur et il devrait s'assurer d'un meilleur suivi des commissions.

Le DMU est un palier administratif et il devrait recevoir des mandats clairs des Districts qui veilleraient à la réalisation de ces mandats.

Le DMU devrait travailler sur l'image du Lionisme à faire passer dans le public.

Le DMU devrait cesser d'être pour les membres, un lieu où ils se rencontrent discutent entre eux, sans consensus apparent et sans déboucher sur du concret.

Thème 3

Comment définir mon rôle dans le DMU pour des interventions motivantes et efficaces ?

Améliorer sa qualité d'écoute et manifester du respect pour les opinions des autres.

Travailler à changer l'approche des réunions en limitant le nombre de sujets à discuter.

Travailler comme une personne ressource, qui est vigilante, pour les Districts et les Clubs afin d'éviter les dérapages et non me comporter comme une autorité.

Reconnaître que les personnes avant moi ont produit des documents précieux et voir à me servir de ces sources de références.

Ne pas oublier que les membres Lions sont des bénévoles avec des expériences diverses. Rechercher les leaders qui sont capables de donner des mandats clairs enrichis avec des attentes précises.

Travailler à ce que les communications se rendent jusqu'à la base et faire en sorte que le DMU réponde à un besoin.

Thème 4

Quelle pourrait être ma vision d'un DMU amélioré au 21^e siècle?

Une structure sans politique qui se ferait connaître aux membres de la base.

Une équipe travaillant dans le même sens et que les 4 Gouverneurs transmettent le même message vers les districts et les Clubs. S'ouvrir à la consultation des Clubs.

Créer une rencontre d'échange entre les Districts afin de s'assurer de la qualité de la mission à remplir et de l'uniformité du message. Créer par cette activité l'occasion de puiser dans l'expérience des pairs.

Fournir de la formation aux Vice-gouverneurs.

Le DMU une forum d'échange où on développe des idées nouvelles afin de faire connaître le Lionisme.

Développer la qualité du service par la qualité de l'information à faire circuler.

Agir comme agent de coordination entre les Districts.

Cibler les besoins communs et y répondre.

Le DMU devrait être la source de références pour toutes questions relatives au développement et à l'amélioration des membres et de leurs Clubs.

Entretenir la motivation des membres par le suivi des dossiers et la formation des administrateurs.

Le DMU voit à la cohésion et au suivi des décisions et il devrait impliquer davantage les Vice-gouverneurs pour les préparer à leur fonction future.

13- Ouverture vers les changements et définition de notre rôle au DM « U » (suite)

Faciliter le travail des Gouverneurs dans leur relation avec l'international.

Respecter l'autonomie et la responsabilité de chaque Gouverneur

Favoriser des relations de qualité entre les différents intervenants et cultiver une communication transparente à tous les niveaux.

Le DMU devrait être un lieu de concertation, de coordination et de formation en vue de l'atteinte des objectifs locaux en regard des objectifs du Président international.

Une équipe souhaite le retour d'un vrai congrès à chaque année.

COMMENTAIRE :

Bien que le mécontentement et l'insatisfaction des gens se soit exprimés il en ressort des idées positives. Je remarque que la plus part des intervenants connaissent très mal le DMU et qu'une bonne information s'impose même pour les leaders sur les sujets suivants :

- Composition du DMU selon le type de personnes et leurs responsabilités.
- Les commissions et leurs mission.
- Ressources disponibles au DMU.
- Distinction entre ce qui est obligatoire (permanent) et ce qui est facultatif (provisoire).
- Démystifier la perception d'autorité des responsables des commissions.



André Leclerc
Animateur

14- Levée de l'assemblée

01-207-51- *Sur proposition de Lion Claude St-Pierre (U-3), appuyée par Lion Vincent Demers (U-4) et résolu à l'unanimité à 12h30 la réunion est levée.*

ADOPTÉE

Lion Jean-Guy Caron P.D.G.
Président du conseil 2008-2009

Lion Denis Beauchemin P.Z.C.
Secrétaire-trésorier 2008-2009